

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 98.00.582.002.1 DU 26 MARS 1998

## Compteur d'énergie thermique AQUAMETRO type CALEC modèles MCL 60 et MCL 130 (CLASSE I)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-1327 DU 10 DECEMBRE 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'ENERGIE THERMIQUE.

### FABRICANTS

Pour les intégrateurs :  
AQUAMETRO A.G., 39 Ringstrasse, 4106 Therwil, Suisse.

Pour les mesureurs modèles WPD et WSD :  
MEINECKE AG, Postfach 28, 3014 Laatzen 3, Allemagne.

Pour les mesureurs modèles WS et WP :  
HYDROMETER, 13 Welsersstrasse, 91522 Ansbach, Allemagne.

Pour les mesureurs modèle SUPER T :  
FLOWTEC, 4 Kargenstrasse, 4153 Reinach, Suisse.

### DEMANDEUR

SAPPEL S.A., 67 rue du Rhône, 68300 Saint Louis, France.

### OBJET

La présente décision complète les approbations de modèle n° 93.00.582.005.1 du 18 novembre 1993 (1) et n° 96.00.582.006.1 du 6 mai 1996 (2).

### CARACTERISTIQUES

Les compteurs d'énergie thermique AQUAMETRO type CALEC modèles MCL 60 et MCL 130, peuvent être équipés des mesureurs MEINECKE modèles WPD et WSD, HYDROMETER modèles WP et WS et FLOWTEC modèle SUPER T avec le corps muni de brides, approuvés par les décisions n° 97.00.582.007.1 du 5 décembre 1997 (3) et n° 97.00.582.008.1 du 18 décembre 1997 (4).

Les caractéristiques des compteurs d'énergie thermique, type CALEC, faisant l'objet de la présente approbation de modèle sont les suivantes :

Modèle	MCL 60							
$\Delta T_{max}$ (K)	60							
$\Delta T_{min}$ (K)	2							
Puissance maximale (kW)	1046	1744	2093	1046	1744	2093	1046	
Puissance minimale (kW)	31	52	70	35	58	70	35	
Mesureurs associés	MEINECKE						HYDROMETER	
	WSD			WPD			WS	WP
	50	65	80	50	65	80	50	
Diamètre nominal DN (mm)	50	65	80	50	65	80	50	
Débit minimal $Q_{min}$ (l/h)	450	750	1200	600	1000	1600	600   1200	
Débit de transition $Q_t$ (l/h)	1380	2300	2760	1380	2300	2760	1380	
Débit maximal $Q_{max}$ (m <sup>3</sup> /h)	15	25	30	15	25	30	15	
Température maximale (°C)	130							
Volume par impulsion (dm <sup>3</sup> )	10, 100 ou 250						10 ou 100	

(1) Revue de Métrologie, novembre 1993, page 1459.  
(2) Revue de Métrologie, juillet 1996, page 228.

(3) Revue de Métrologie, décembre 1997, page  
(4) Revue de Métrologie, décembre 1997, page

# COMPTEUR D'ENERGIE THERMIQUE AQUAMETRO

<b>Modèle</b>	<b>MCL 130</b>							
$\Delta T_{max}$ (K)	130							
$\Delta T_{min}$ (K)	2							
Puissance maximale (kW)	2267	3778	4534	2267	3778	4534	2267	
Puissance minimale (kW)	35	58	70	35	58	70	35	
Mesureurs associés	MEINECKE						HYDROMETER	
	WSD			WPD			WS	WP
	50	65	80	50	65	80	50	
Diamètre nominal DN (mm)	50	65	80	50	65	80	50	
Débit minimal $Q_{min}$ (l/h)	450	750	1200	600	1000	1600	600   1200	
Débit de transition $Q_t$ (l/h)	1380	2300	2760	1380	2300	2760	1380	
Débit maximal $Q_{max}$ (m <sup>3</sup> /h)	15	25	30	15	25	30	15	
Température maximale (°C)	130							
Volume par impulsion (dm <sup>3</sup> )	10, 100 ou 250						10 ou 100	

Les autres caractéristiques restent inchangées.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur les instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision initiale précitée.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les mesureurs sont vérifiés à l'eau froide en respectant les erreurs maximales tolérées suivantes :

Plages de débits	Erreurs maximales tolérées
de $Q_{min}$ inclus à $Q_t$ exclu	$\pm 5 \%$
de $Q_t$ inclus à $Q_{max}$ inclus	$\pm 2 \%$

### DEPOT DE MODELE

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace et chez le demandeur sous la référence DA 01-197.

### VALIDITE

La présente décision d'approbation de modèle est valable jusqu'au 18 novembre 2003.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPHECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

